

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 MAI 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de Champdôtre, dûment convoqué le 21 mai 2021, s'est réuni en séance ordinaire, le 27 mai 2021 à 19h00, à la Salle à usages Multiples de Champdôtre, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Louis LAGUERRE.

<u>Étaient présents</u>: Jean-Louis LAGUERRE; Christine MARCHAND; Vincent URSO; Frédéric BALANDRAUD; Delphine GOMEZ; Marc GREMERET; Stéphanie HELIOT; Marc-Antoine LUQUIN; Vera Lucia MYET; Benoît NOURRY; Hélène RICHON; Philippe SORDEL; Sébastien SORDEL; Philippe MAGDELAINE; Florence JACQUOT.

<u>Étai(en)t excusé(s)</u>:/ <u>Étai(en)t absent(s)</u>:/

Pouvoirs:/

Nombre de conseillers en exercice : 15

Secrétaire de séance : Mme Christine MARCHAND.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominatif des conseillers municipaux présents et représentés. Le quorum requis étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil municipal du 8 avril 2021.

DECISIONS DU MAIRE

<u>DECISIONS DU MAIRE N°2/2021</u>: portant sollicitation de l'aide d'Ingénierie Côte-d'Or pour la réalisation de l'opération pluriannuelle d'aménagement des RD 31 et RD 976 ;

DECISIONS DU MAIRE N°3/2021: portant fonds de concours du SICECO pour la rénovation de l'éclairage public concernant le coffret A: Rue aux Prêtres; Rue Ragondet; Rue d'Ouche; Rue Leneuf; Rue Mathiron; et une partie de la Rue d'Avau;

<u>DECISIONS DU MAIRE N°4/2021</u>: portant ajout d'un locataire au contrat d'habitation de Quentin FARCY;

<u>DECISIONS DU MAIRE N°5/2021</u>: portant choix de l'architecte pour la mission de diagnostic pour la réhabilitation de l'ancien restaurant et réorganisation générale des services ;

<u>DECISIONS DU MAIRE N°6/2021</u>: portant vente d'une porte de l'atelier communal

DELIBERATIONS

1/ Vente de la licence IV

Adoptée à l'unanimité.

<u>2/Ajout d'attribution d'une subvention à une association – complément de la délibération</u> n°16/2021

Adoptée à l'unanimité.

3/ Proposition d'adhésion au dispositif de signalement (actes de violence et discriminations) proposé par le Centre de Gestion 21

Adoptée à l'unanimité.

4/ Modification délibération n° 39/2012 : création d'un emploi permanent d'adjoint technique de 2ème classe non titulaire à temps non complet

Adoptée à l'unanimité.

Le 03/06/2021 Le Maire, Jean-Louis LAGUERRE